



# Politique de Confidentialité

---

## Intention

La société du développement économique de Greenstone a adopté cette politique pour s'assurer que tous les employés de la SDÉG sont au courant de notre engagement envers la confidentialité et la protection des renseignements sur les clients.

La protection de la vie privée et de la confidentialité des renseignements personnels est un aspect important de la façon dont la SDÉG exerce ses activités. La collecte, l'utilisation et la divulgation des informations personnelles de manière appropriée, responsable et éthique sont fondamentales pour les opérations quotidiennes de la SDÉG.

La SDÉG s'efforce de protéger et de respecter les informations personnelles de ses clients, employés, partenaires commerciaux, etc., conformément à toutes les lois régionales et fédérales applicables. Chaque membre du personnel de la SDÉG doit respecter les procédures et les pratiques de l'organisation lors du traitement des informations personnelles.

## Lignes Directrices

### Exigence de confidentialité

Conformément à la Loi sur la protection des renseignements et à la LPRPDE (Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques), la SDÉG exige que tous les employés traitent les renseignements personnels sensibles des clients de manière confidentielle et appropriée. Il est entendu que les employés de la SDÉG prendront connaissance d'informations confidentielles concernant nos clients au cours de leur emploi. Les employés conviennent que si les informations confidentielles ne sont pas efficacement protégées, les opérations de la SDÉG peuvent être menacées, et le bien-être et la vie privée de nos clients peuvent en souffrir irrémédiablement.

Les employés de la SDÉG sont tenus de garder confidentielles toutes les informations confidentielles et les connaissances médicales pertinentes concernant à la fois la compagnie et nos clients pendant et après leur mandat. Ces pratiques ont été adoptées car elles ont été jugées essentielles à la protection de la SDÉG ainsi qu'au bien-être et à la confidentialité de nos clients.

### Accord de Confidentialité

Les informations suivantes sont classées comme informations confidentielles :

- Liste de clients ;
- Informations personnelles des clients ;
- Les relations de travail ;
- Planification, politique ou procédures des ressources humaines ;
- Toute information obtenue via notre site Web ou les médias sociaux ;
- Informations financières, situation et états financiers de l'entreprise ;

- Toute information ou documentation étiquetée « Confidentiel » par la SDÉG, ou répertoriée comme telle dans un memorandum séparé, ou un e-mail informant du statut confidentiel ;
- Toute information relation aux clients, clients et visiteurs de la SDÉG.

*Toute information relative à la SDÉG qui est libre dans le domaine public ne peut être considérée comme « Confidentielle ». Dans le cas où un employé peut prouver que des informations étaient possédées avant d'être reçues de la SDÉG, ou que des informations ont été obtenues d'un tiers non lié, ces informations ne seront pas classées comme « Confidentielles ».*

#### **Non-divulgation**

En travaillant pour la SDÉG, les employées ne doivent pas divulguer, fournir ou diffuser des informations confidentielles à un tiers non employé par la SDÉG à tout moment, sauf autorisation écrite de la SDÉG. En outre, les informations confidentielles ne doivent pas être utilisées à d'autres fins que leur utilisation raisonnable dans l'exercice normal des fonctions de l'emploi pour la Société du développement économique de Greenstone.